



LES CLASSES-PARC

APPEL À PROJET SCOLAIRE 2026-2027

Marie-Noëlle DROUET - 02 33 71 65 43 – mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr

Chargée de projets Education à l'Environnement et au Territoire

Date limite des candidatures : **jeudi 8 octobre 2026**



Classe-Parc_2025-2026_C1_1-2-3_Soleil_Créances

Vous souhaitez engager votre classe dans un projet d'Éducation au Territoire, à l'Environnement et à la Transition.

Le Parc vous aide en prenant en charge 70 % du montant des interventions de nos partenaires pédagogiques.

L'OBJECTIF DE L'APPEL A PROJETS

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin accompagne les classes de son territoire pour :

- Découvrir les milieux naturels et relier les élèves au monde du vivant
- Comprendre les relations entre activités humaines et environnement
- Prendre conscience de l'impact de nos modes de vie sur la planète, en limiter les effets et maintenir des conditions d'existence acceptables pour tous

Les clés d'entrée dans ce nouveau monde sont multiples et les chemins pour y parvenir singuliers. En plus d'une belle aventure collective, les élèves pourront tirer partie de ces expériences partagées !

« Les Classes-Parc » ont pour double objectif de doter les élèves d'outils de compréhension de ce qui se passe « ici et maintenant » et mobiliser leur pouvoir d'agir.



PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJETS SCOLAIRE DU PARC : « LES CLASSES-PARC »

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin soutient les projets des classes de son territoire par la prise en charge d'un appui pédagogique à hauteur de 70 % du montant des interventions des structures conventionnées (le Centre d'Initiation à l'EcoCitoyenneté et le CPIE du Cotentin), qui factureront 30 % à l'établissement.

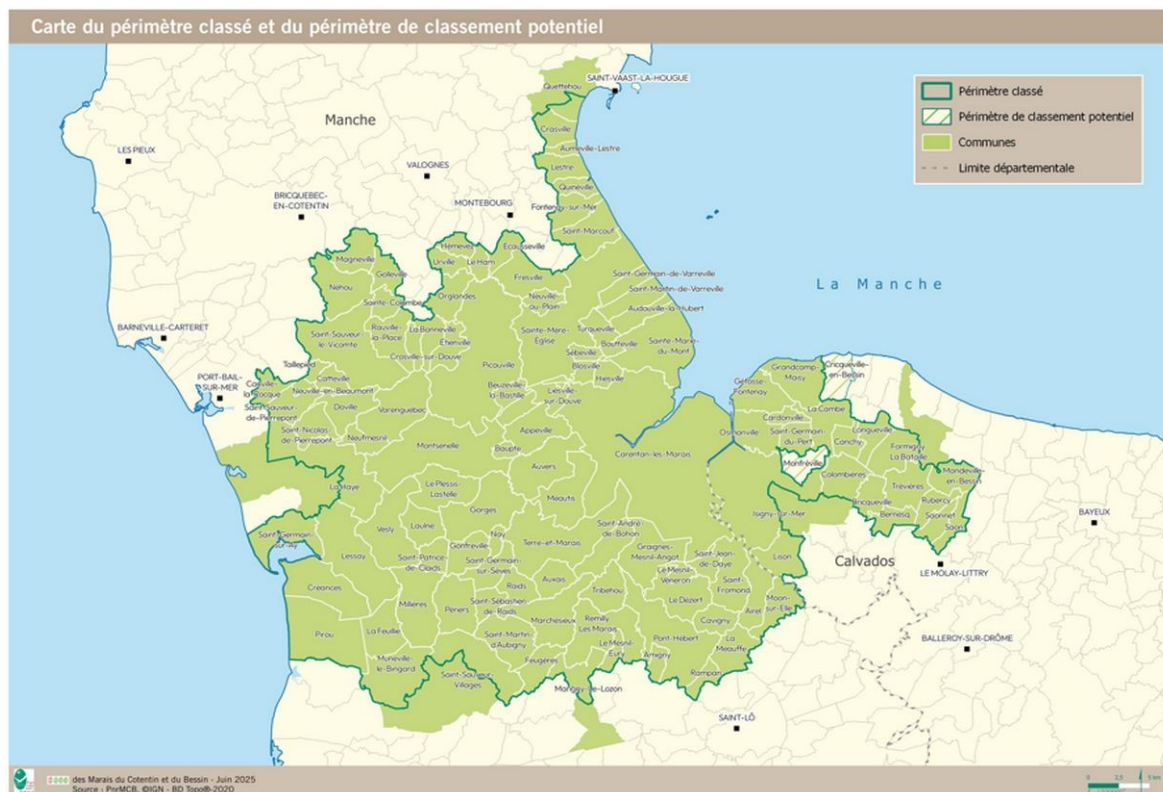
Ces demi-journées d'intervention assurées par des structures partenaires ont lieu, dans la mesure du possible, à proximité de l'établissement scolaire d'une part, pour que les élèves s'approprient leur environnement proche et d'autre part, pour limiter les frais de transport, le dispositif ne finançant pas le déplacement des classes.

LES CRITÈRES ET MODE D'EMPLOI :

1. TERRITOIRE D'ÉLIGIBILITÉ

Cet appel à projets est réservé aux classes des écoles situées sur le territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Les établissements scolaires de Quettehou, Marigny-le-Lozon et Saint-Sauveur-Villages peuvent désormais bénéficier du dispositif classes-Parc.



Effectivement, le label Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a été renouvelé par décret le 15 décembre 2025 pour 15 ans et intègre ces communes dans le nouveau périmètre. Retrouvez [ici le décret](#) ainsi que la liste détaillée des communes adhérentes à la nouvelle charte 2025-2040.

2. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

• Validité de la candidature

Les enseignants sont les porteurs de projets des « Classes-Parc » et renvoient leur dossier de candidature dûment rempli au Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Le projet doit porter sur une ou plusieurs des thématiques traitées par le Parc naturel régional.

Pour cette année scolaire 2026-2027, le Parc naturel régional propose aux enseignants de privilégier la thématique « oiseaux » (Vous trouverez les autres thématiques possibles à la page suivante).

En effet, le Parc naturel régional et ses partenaires proposent la 2^{de} édition du Festival des oiseaux migrateurs « A tire d'aile » les 12, 13 et 14 février 2027 sur son territoire.

Une opportunité pour mieux connaître les espèces d'oiseaux présentes chez nous qu'elles soient en escale, à l'hivernage ou bien nicheuses. Tout ou partie des projets d'Education à l'Environnement traitant de l'oiseau sera exposé sur le WE.

En parallèle, 5 classes maximum pourront approfondir le sujet grâce une Compagnie artistique. Le travail d'écriture fourni par les élèves bénéficiaires et la mise en scène des textes avec les artistes seront présentés lors de l'événement*.

2 formules sont donc proposées aux enseignants :

> Un Projet d'Education à l'Environnement pour un Développement Durable (PEEDD)

soit une « Classe-Parc oiseaux » dont les interventions en EEDD seront prises en charge à 70 % par le Parc
Merci de contacter l'une des associations d'EEDD pour caler un rdv préalable (le CPIE du Cotentin, le CIEC ou AVRIL).

> *Un Parcours d'Education à l'Environnement, aux Arts et à la Culture (P2EAC) avec résidence d'artistes en amont du festival / 5 classes max

soit une « Classe-Parc oiseaux » (interventions EEDD prises en charge à 70% par le Parc) enrichie d'une prestation artistique (prise en charge à 100%)

Pour tout renseignement concernant le P2EAC,
Merci de vous rapprocher du Parc naturel régional à l'adresse mail suivante : mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr





Comme précisé plus haut, d'autres thématiques peuvent être abordées sur le territoire du Parc naturel régional, les voici :

> **Biodiversité / évolution du milieu naturel / faune et flore** : découverte des éléments caractéristiques du (des) milieu(x) rencontré(s), reconnaissance d'espèces animales et végétales inféodées à ces milieux...

(C3+) État des lieux de la biodiversité présente et évolution possible de l'écosystème...

> **Jardin / alimentation** : Découverte du sol, des espaces jardinés et des petites bêtes qui y vivent. Questionnement sur les relations entre la faune et flore et le jardinier ; l'interaction entre travail du sol et les récoltes ; les bénéfices de nos productions locales ; la limitation du gaspillage alimentaire ...

(C3+) Nos habitudes alimentaires demain, des alternatives à envisager...

> **Paysage** : lecture de paysage, découverte des usages associés à ce(s) paysage(s) et évolution au travers des âges...

(C3+) Paysages de demain ...

> **Ressources naturelles (eau / énergie / matériaux d'écoconstruction)** : Définition des ressources naturelles, leurs disponibilités localement, leur exploitation et les bénéficiaires (habitants, métiers...)...

(C3+) Des enjeux autour de ces ressources à conserver et valoriser...

> **Activités humaines dans le marais** : Des activités humaines présentes aujourd'hui dans les marais, leur histoire et leurs relations au milieu naturel...

(C3+) Des activités qui évoluent, des nouvelles à imaginer demain...

> **Bâti en terre** : Découverte du patrimoine bâti identitaire du territoire, caractérisation de la terre crue comme matériau de construction, sensibilisation aux propriétés et aux principes de sa mise en œuvre, à son utilisation traditionnelle et contemporaine...

(C3+) Les enjeux autour de l'habitat, les matières premières et matériaux de construction aujourd'hui, demain. La terre crue - un matériau incontournable - qui offre des perspectives pour le territoire...

> **Changement climatique** : (C3+) Définition du changement climatique, questionnement sur ses causes à l'échelle mondiale, locale et ses effets à court, moyen et long terme ici comme ailleurs. Propositions d'atténuation et d'adaptation sur le territoire en matière de paysages, d'alimentation, d'habitat, de déplacements, de travail, de loisirs...

Échanger aisément entre jeunes pour trouver des solutions et rester sereins.



- **Accompagnement en EEDD**

L'(les) enseignant(e)(s) sera(seront) accompagné(e)(s) par l'une de nos structures d'EEDD conventionnées lesquelles peuvent intervenir auprès des établissements scolaires sur le Parc des marais :

- le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin (CPIE) : Mme BERTRAND - 02.33.46.37.06 - animation@cpiecotentin.com
- le Centre d'Initiation à l'Eco-Citoyenneté (CIEC) : Mme GRANDIN - 02.33.77.42.50 - ciec@laliguenormandie.org
- **AVRIL Secteur Saint-Sauveur-Villages** Association d'Education à l'Environnement : Mme LEGRAND – 02.33.19.00.35 - contact@associationavril.org

Un rendez-vous de préparation avec l'une d'entre elle est obligatoire avant le dépôt du dossier joint. Cet échange aide à formaliser le projet et à déterminer la nature des interventions.

- **La durée du projet ne peut excéder l'année scolaire en-cours**

Sont éligibles à cet appel à projet les dépenses d'animation intervenant entre le 02/11/2026 et le 02/07/2027

3. CRITÈRES DE SÉLECTION

- **Mise en avant de la thématique « Oiseaux »**

Les candidatures qui s'inscriront dans la thématique préconisée seront prioritaires.

- **Implication des jeunes**

Les candidatures qui permettront aux élèves d'être acteurs dans le projet pédagogique (chantier, atelier pratique, contribution aux sciences participatives, présentation aux élus et parents...) et/ou questionner les thèmes au regard de la transition écologique (C3+) seront particulièrement appréciées.





Dans ce sens, les classes-Parc peuvent ainsi contribuer à des projets à l'échelle de l'école ou de la commune, comme :

Une [Aire Marine ou Terrestre Educative](#)

Un [Atlas de Biodiversité Communale](#)

Un [Territoire Engagé pour la Nature](#)

La Renaturation de cour d'école

La végétalisation des espaces publics

[Faire classe dehors](#)

N'hésitez pas à revenir vers nous pour en savoir davantage.

• Valorisation du Projet

Une valorisation des travaux des élèves devra être envisagée dans l'établissement scolaire ou sur la commune pour sensibiliser les parents des élèves, les collectivités.

Des photos ou témoignages des jeunes bénéficiaires devront être fournis au Parc pour justifier des financements. Pour se faire, une fiche-bilan à remplir vous sera envoyée au printemps 2026.

• Commission d'attribution des « Classes-Parc »

La commission procédera à un classement des projets reçus. Les classes candidates seront informées des résultats au retour des vacances d'automne pour réserver les premiers créneaux d'intervention auprès des structures d'Éducation à l'Environnement.

4. PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE

Dossier(s) de candidature à envoyer par mail ou déposer à la Maison du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Au 1^{er} degré : pour chacun des dossiers « Classe-Parc », le porteur du projet doit faire parvenir le dossier de candidature joint, signé par l'enseignant(e) de la classe candidate et visé par le chef d'établissement.

Au 2nd degré: afin de favoriser l'approche transversale dans les collèges et lycées, au moins 2 disciplines doivent être mobilisées par le projet.

Une seule candidature peut être déposée par niveau à condition que le projet pour chacune des classes bénéficiaires soient identiques. **La (les) candidature(s) devra (devront) être signée(s) par les enseignant(e)s concerné(e)s et visée(s) par le chef d'établissement.**



5. MONTANT DES AIDES ET MODALITÉS DE VERSEMENT

Le nombre de projets qui bénéficiera de cet appel à projets n'est pas prédéfini ni le nombre d'interventions par classe.

Le Parc naturel régional choisira les projets à soutenir en fonction de l'analyse des candidatures et dans la limite de l'enveloppe financière attribuée à cet appel à projets.

L'aide accordée portera sur l'accompagnement pédagogique du projet et les interventions en EEDD à hauteur de 70 % du coût global d'animation.

En revanche, le coût des transports scolaires ne sera pas pris en charge par le Parc naturel régional du Cotentin et du Bessin.

Pour pouvoir bénéficier des « Classes-Parc », il est demandé un effort d'autofinancement de 30 % du coût global des interventions nécessaires à la conduite du projet à l'établissement scolaire. Un cofinancement par des institutions publiques et/ou privées peut être envisagé.

- **Exception faite pour les candidatures répondant à la thématique Oiseaux et ayant choisi le Parcours d'Education à l'Environnement, aux Arts et à la Culture (P2EAC)**



Les interventions de la Compagnie artistique retenue seront prises en charge à 100 % .

Attention, le nombre de P2EAC est limité à 5 classes, merci de vous rapprocher du Parc avant mi-juillet pour nous le faire savoir (contact ci-dessous).

Dossier à retourner à l'adresse suivante :

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
2071- Route de Saint-Côme - Saint-Côme-du-Mont - 50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Pour plus d'information, contactez :

Marie-Noëlle DROUET - 02 33 71 65 43 – mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr

Chargée de projets Education à l'Environnement et au Territoire

Clôture des candidatures : jeudi 8 octobre 2026



6. OFFRES (par secteur ou degré) COMPATIBLES AVEC LE DISPOSITIF « CLASSES-PARC » :

- **Les animations « Fête de la Science » proposées par le Parc sur l'ENS des marais des Ponts d'Ouve et/ou sur la RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie entre les 5 et 9 octobre 2026**



Fête de la science
du 5 au 9 octobre 2026



GRATUIT

Exposition (A) / jardin (B) / sortie de terrain (C)

à la Maison du Parc
et/ ou à la Réserve Naturelle de la
Sangsurière

Le Parc nature régional vous propose à l'occasion de la Fête de la science d'accueillir vos classes à la Maison du Parc (St-Côme-du-Mont) et à la RNN de la Sangsurière (Doville) sur le thème du dérèglement climatique et des adaptations :

Visite libre de l'exposition « Vivre dans le Parc en 2050 » (A) à la
Maison du Parc

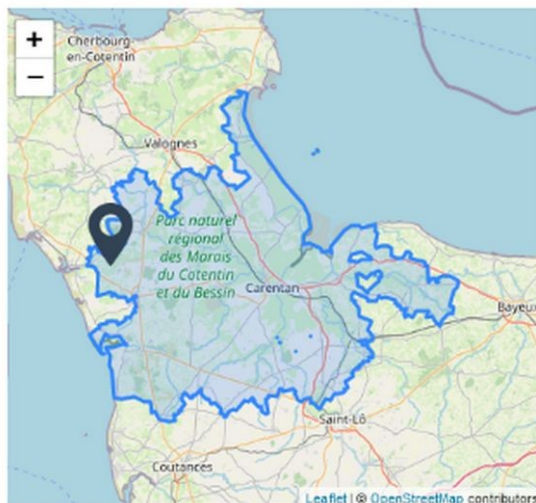
Visite guidée dans le jardin des Têtards à la Maison du Parc (B)

Sortie de terrain à la RNN de la Sangsurière (C)

- **Les interventions menées dans le cadre d'une « Classe-Parc » par Quentin SUARDI – animateur des Réserves naturelles nationales gérées par le Parc naturel régional**

1. RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA SANGSURIERE ET DE L'ADRIENNERIE - RNNSA

Thèmes abordés : Réserve Naturelle Nationale, tourbière, zones humides, amphibiens, plantes carnivores, ressource en eau, mare, changement climatique



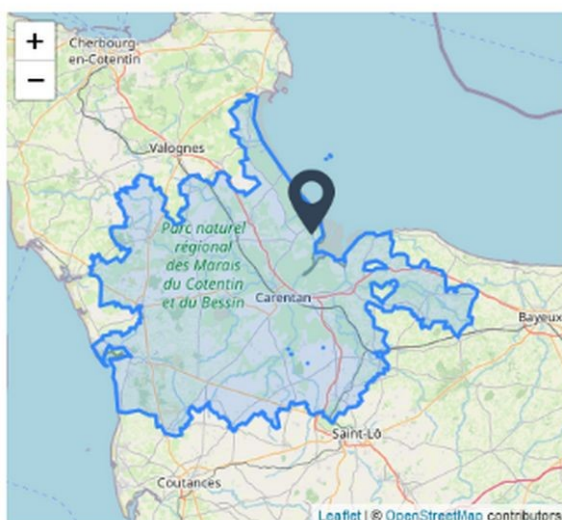
Communes concernées :

- La Haye (public et privé)
- Bolleville
- Saint-Sauveur-le-Vicomte (public et privé)
- Néhou
- RPI Magneville-Etang-Bertrand-Morville
- RPI Orglandes-Colomby



2. RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU DOMAINE DE BEAUGUILLOT - RNNDE

Thèmes abordés : Réserve Naturelle Nationale, oiseaux migrateurs, zones humides, mares, plage et dunes, orchidées, phoques

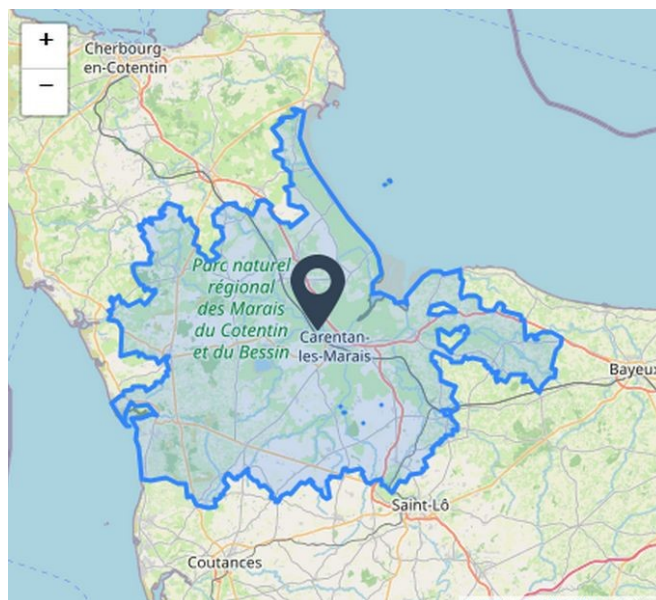


Communes concernées :

- Quinéville
- Sainte-Mère-Eglise (privé, public)
- Chef-du-Pont
- Picauville
- Sainte-Marie-du-Mont
- Carentan-les-Marais (privé, public)



- **Les interventions menées dans le cadre d'une « Classe-Parc » sur l'Espace Naturel Sensible des marais des Ponts d'Ouve (accès par la Maison du Parc).**



- **Le financement des transports par l'Association « Pousse d'Happy » pour certaines écoles.**

En effet, le Parc naturel régional lie des partenariats sur son territoire et notamment avec l'Association Pousse d'Happy située sur la commune de Denville (50250).

L'association "Pousse d'Happy" souhaite promouvoir la richesse de notre territoire et se propose d'aider financièrement les écoles citées plus bas (territoire d'intervention de l'association) qui souhaiteraient faire découvrir à leurs élèves le territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Contactez l'association pour obtenir une aide financière parmi les suivantes :

> Participation à hauteur de 200€ du financement de projet (interventions ou bus) par année scolaire et par école parmi les écoles ci-dessous :

- publique « Chat Perché » et privée « Sainte-Marie » à La Haye (50250)
- publique « Françoise Dolto » à Bolleville (50250)
- publique de Montsenelle (50250)
- publique « Jacqueline Maignan » et privée « Notre-Dame » à Saint-Sauveur-le-Vicomte (50390)
- publique de Néhou (50390)

> Prise en charge d'un déplacement en bus par école pour une visite du marais de la Sangsurière



Classe_Parc_2025/2026_C2_Ecole_Dolto_Bolleville



Classe_Parc_2025/2026_et_projet_Danse_a_l_école_C3_Ecol_e_Collège_Saint_Jean_de_Daye

ÉTUDE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU DOMAINE DE BEAUGUILLOT

Présentation du site

- Située dans la Baie de Veys, Est du Cotentin
- Département : Manche
- Commune : Sainte-Marie-du-Mont
- Superficie : 820 ha
- Statut : Réserve naturelle nationale
- Création : 17 janvier 1980
- Propriétaire (partie terrestre) : Conservatoire du littoral
- Plus de 2400 espèces et 35 000 oiseaux d'eaux chaque hiver !

Objectifs du projet

- Analyser l'influence des facteurs naturels et anthropiques sur la réserve
- Réaliser des analyses physico-chimiques et microbiologiques
- Déterminer l'impact de ces facteurs sur la biodiversité

Facteurs influençant la réserve

- Facteurs naturels**
 - Influence des marées
 - Précipitations et inondations
- Facteurs anthropiques**
 - Pâturage bovin intensif (jusqu'à 44 bovins/ha)
 - Proximité d'une route
 - Présence d'un camping
- Facteurs biologiques**
 - Forte densité d'oiseaux en hivernage

Analyses réalisées

| ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES | ANALYSES MICROBIOLOGIQUES |
|----------------------------|---------------------------|
| Salinité | Entérobactéries |
| Phosphore | Escherichia coli |
| DCO (Pollution organique) | |
| Nitrites | |
| Dosage du fer | |

Points de prélèvement

Méthodes utilisées

- Salinité : Sonde de conductivité
- Phosphore : Méthode colorimétrique au bleu de molybdène
- DCO : Méthode tube DCO
- Nitrites : Méthode de Griess
- Fer : Spectrométrie d'Absorption Atomique (SAA)
- Entérobactéries : Ensemencement / Filtration
- E. coli : Ensemencement / Filtration + test indole

Classe-Parc_2025/2026_BTS_ANABIOTECH_Lyège-Saint-Lô-Thère



Classe-Parc_2025/2026_C3_Ecole_publicque_Trévières

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
2071- Route de Saint-Côme - Saint-Côme-du-Mont - 50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Pour plus d'information, contactez :
Marie-Noëlle DROUET - 02 33 71 65 43 – mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr
Chargée de projets Education à l'Environnement et au Territoire

Clôture des candidatures « Classes-Parc » : jeudi 8 octobre 2026



Classe-Parc_2025/2026_C1_Ecole_Baupte